




Rappel : à partir du 22 août prochain, la loi Climat & Résilience imposera de nouvelles obligations sociales et environnementales dans vos marchés publics.

Pour vous accompagner, le Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales vous invite à un webinaire pratique :

 Mardi 22 septembre 2026 à 10h00 (en visio)

 Je m'inscris gratuitement : [ICI](#)

Lors de cet événement en ligne, découvrez :

 Cadre légal : décryptage par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne

 Solutions : comment vos facilitateurs vous accompagnent de A à Z ?

 Témoignages : présentation d'intégration des clauses par des acheteurs locaux

 Questions : un temps d'échange en direct

Anticipez la rentrée et transformez cette obligation en impact local !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Coordinatrice du Comité Départemental des clauses sociales : v.poulain@initiatives77.org